

SAS 1 SIAM THAI

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
R.C.S. : PARIS 802 316 919

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2025

Le trente juin, l'an deux mille vingt cinq , à dix heures, l'associé unique de la société **1 SIAM THAI** s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire et au siège social.

Etais présent :

Monsieur WORACHINA Sitangkhan
propriétaire de..... 250 Actions

250 Actions

Soit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est Présidée par **Monsieur WORACHINA Sitangkhan**, Président de la société.

Le Président dépose :

- un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31/12/2024;
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

SW

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus du Président ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture de ses rapports, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 5.737 euros.

L'Assemblée donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions prévues par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide l'affectation du bénéfice de l'exercice soit 5.737 euros au poste de report à nouveau.

A titre d'information, il n'existe aucune distribution de dividendes au

SW

cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

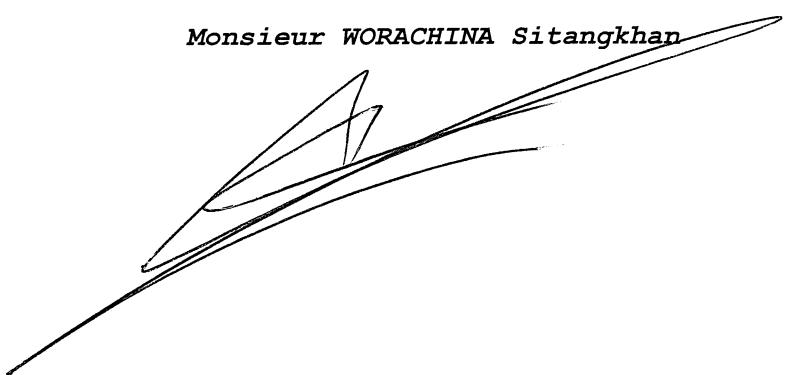
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

Monsieur WORACHINA Sitangkhan

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Monsieur WORACHINA Sitangkhan". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'W' at the beginning. It is positioned at the bottom of the page, above a horizontal line.



L'ordre • l'Égalité • la Fraternité

REpublique FRANçAISE

N° 2065-SD

2025

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024 Régime simplifié d'imposition X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : Adresse du siège social :

1. SIAM THAI (CHEZ NEUNG)
70 BOULEVARD SAINT MARCEL
75005 PARIS

SIRET 8 0 2 3 1 6 9 1 9 0 0 0 2 5 Mél : huorsong@orange.fr

Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Restauration de type rapide Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit

Bénéfice imposable à 15 % 6 749 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Autres dispositifs

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: HUOR LEANG SONG Nom et adresse du conseil:

HUOR LEANG SONG EXPERT COMPTABLE Expert Comptable

58 AVE DE CHOISY BAT A-21 58, av. de Choisy Bat A 21 Tél:

75013 PARIS Tél: 01 53 60 83 83 Date: 19/03/2025 Lieu: PARIS

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificatrice conventionnée: 01 53 60 83 83 Date: 19/03/2025 Lieu: PARIS

SIRET: 334 311 679 00036 Qualité et nom du signataire: RESIDENT SITANGKHAN WORACHINA

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificatrice conventionnée

Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire: Signature:

Désignation de l'entreprise <u>1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)</u>						Néant <input type="checkbox"/> *														
Adresse de l'entreprise <u>70 BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS</u>																				
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr></table>						8	0	2	3	1	6	9	1	9	0	0	0	2	5	
8	0	2	3	1	6	9	1	9	0	0	0	2	5							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>																				
						Exercice N clos le <u>13 11 2024</u>														
ACTIF						Brut <u>1</u>	Amortissements-Provisions <u>2</u>	Net <u>3</u>												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>Fonds commercial *</td></tr><tr><td>Autres *</td></tr></table>			Fonds commercial *	Autres *	010	35 000	012		35 000										
	Fonds commercial *																			
	Autres *																			
	Immobilisations corporelles *			028	94 182	030	54 906	39 276												
Immobilisations financières * (1)			040	3 255	042		3 255													
Total I (5)			044	132 437	048	54 906	77 531													
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	1 337	052		1 337												
	Marchandises *			060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066														
	Créances (2) <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td></tr></table>			Clients et comptes rattachés *	Autres * (3)	068		070												
	Clients et comptes rattachés *																			
	Autres * (3)																			
	Valeurs mobilières de placement			080	110 200	082		110 200												
	Disponibilités			084	60 622	086		60 622												
	Charges constatées d'avance *			092		094														
Total II			096	177 463	098		177 463													
Total général (I + II)			110	309 901	112	54 906	254 995													
PASSIF						Exercice N <u>1</u>	NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120		2 500												
	Écarts de réévaluation					124														
	Réserve légale					126		250												
	Réserves réglementées *					130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131) 132														
	Report à nouveau					134		93 325												
	Résultat de l'exercice					136		5 737												
	Subventions d'investissement					137														
	Provisions réglementées					140														
Total I			142				101 813													
Provisions pour risques et charges					Total II	154														
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées					156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166		2 672												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	1 568) 172		102 008												
	Comptes courants d'associés					173		48 502												
	Autres dettes					175														
	Produits constatés d'avance					174														
	Total III			176				153 182												
	Total général (I + II + III)			180				254 995												
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		21 726												
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SW

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)		Formulaire déposé au titre de l'IR 018	Néant <input type="checkbox"/> *
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N° clos le 31/12/2024	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210 51
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218 496 824
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230 8
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 496 884
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 129 514
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240 1 235
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 46 372
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	503		244 1 954
	Rémunérations du personnel *				250 229 265
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 75 165
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerces		254 6 635
	Dotations aux provisions				255
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259			262
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 490 140
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					
	Produits financiers (III)	280	5		270 6 744
	Produits exceptionnels (IV)				294
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))	347		300
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D))	348		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306 1 012
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 737 314
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 012
	Divers * : dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	
	Fraction des loyers à réintègrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>) 986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> A) 987		342	
		JEI (44. <i>sexies</i> A) 989			
	ZRD (44. <i>terdecies</i>) 127	ZRR (44. <i>quindecies</i>) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. <i>duodecies</i>) 991	France Ruralités Revitalisation (art. 44. <i>quindecies</i> A) 181			
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i> 345	Investissements et souscriptions (outre mer) 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. <i>sexties</i>) 992	Zone de développement prioritaire (44. <i>septuaginta</i>) 993			
	Créance due au report en arrière du déficit 346				350
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i>) 655	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A) 643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> B) 645	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> C) 647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> D) 648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E) 641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> F) 990	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> G) 649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352 6 749 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	6 749 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SW